

Madame, Monsieur,

Chers parents,

Nous vous adressons ce courrier pour vous informer que l'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé de fermer une classe suite à un cas positif de covid-19 à l'école Jacques Prévert.

Cette information nous a été confirmée ce matin par l'inspection académique.

La gestion de toutes les situations liées à la Covid dans les écoles ressort des compétences de l'Agence Régionale de Santé et des médecins-Référents de la Direction académique, et non de la Municipalité. Cependant, nous y sommes très vigilants.

Depuis le retour à l'école, au mois de juin 2020, nous mettons tout en œuvre pour mettre en place et respecter scrupuleusement le protocole sanitaire. Tous les moyens humains et logistiques ont été déployés pour permettre aux enfants, à l'équipe éducative et au personnel communal d'être accueillis dans les meilleures conditions.

De plus, après renseignements, l'enfant concerné n'a pas fréquenté les services péri-scolaires qui sont, eux, du ressort de la commune.

Nous savons que l'inspection académique vous apportera rapidement des informations relatives à la situation via le personnel enseignant et l'ENT.

Nous souhaitons tous que cette situation ne perdure pas. C'est pourquoi nous vous invitons à contribuer avec nous, et sans affolement superflu, au bon fonctionnement de nos écoles en respectant le port du masque, la distanciation sociale et tous les gestes barrière préconisés par les autorités.

Prenez soin de vous et de votre famille.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

et les meilleurs

Claudine CLERBOUT,
Adjointe aux affaires scolaires



Alain LEFEBVRE,
Maire d'Aix-Noulette

